

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 MARS 2025

DÉLIBÉRATION

N° 2025-03-DEL-083

OBJET:

AUTORISATION DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS POUR UN MONTANT DE 1 000 000 € HT POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA COMMUNE

RAPPORTEUR:

M. le Maire

CONSEILLERS EN EXERCICE : 33

PRESENTS: 20

NOMBRE DE VOTANTS:

Le vendredi 14 mars 2025 à 11h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION: 6 mars 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise POIRRIER.

PRÉSENTS: M. Cédric AOUN, Mme Françoise POIRRIER, Mme Catherine EVANO, M. Fabien TANTI, M. Cyrille ARZEL, M. Julien SAUVÉ, M. Hakan KARACIGER, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT, M. Yvon ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON, Mme Amandine BENOIST, M. Marc FONTAINE, M. Fernando MENDES, Mme Bérangère VOILLOT, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR: M. Philippe DA-RIN à Mme Catherine ÉVANO, M. Gilles GAILLARD à Mme Mélody SÉNAT, M. Gil GOMES à Mme Françoise POIRRIER, M. Christophe MARGAT à M. Cédric AOUN, Mme Fabienne TANTI à M. Fabien TANTI, Mme Christelle DIDIERJEAN à M. Cyrille ARZEL, Mme Paméla BUQUET MAIRE à M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND à Mme Bérengère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU à Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Souad BENDJEDDOU à Mme Line WENZEL, Mme Sophie FONTAINE à Mme Amandine BENOIST, M. Pascal GILLES à Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Anne LAPORTE à Mme Sophie KERIGNARD.

EXCUSÉ(S): M. Philippe DA-RIN, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, Mme Christelle DIDIERJEAN, M. Christophe MARGAT, Mme Fabienne TANTI, Mme Paméla BUQUET MAIRE, Mme Valérie LENORMAND, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, M. Pascal GILLES, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

ABSENT(S):0.



OBJET : AUTORISATION DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS POUR UN MONTANT DE 1 000 000 € HT POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA COMMUNE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n°20230125DEL002 en date du 25 janvier 2023 donnant délégation de compétences au Maire,

VU la délibération n°2023-DEL-199 en date du 5 avril 2023 modifiant la délégation de compétences au Maire,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commune de Triel-sur-Seine d'entretenir son patrimoine bâti,

CONSIDÉRANT que le centre technique municipal actuel situé au 34 rue de Chanteloup est vieillissant et qu'il ne répond plus aux besoins et enjeux de demain, tant humains qu'environnementaux,

CONSIDÉRANT que la Commune est propriétaire des terrains et qu'il n'y aura pas de nécessité d'acquisition foncière pour cette construction,

CONSIDÉRANT que la surface disponible des terrains ainsi que l'emplacement répondent aux exigences techniques de construction d'un centre technique municipal moderne permettant des évolutions futures,

CONSIDÉRANT que le montant maximum des travaux est évalué à 1 000 00 € HT,

CONSIDÉRANT la nécessité de construire un nouveau centre technique municipal à Triel-sur-Seine,

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré, rejette à la majorité la demande d'autorisation,

Pour l'autorisation: 16 (M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gill GOMES, M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVÉ, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SÉNAT). Contre l'autorisation: 17 (M. Yvon ROSCONVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérangère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL).

DÉCIDE

• ARTICLE UNIQUE : DE NE PAS AUTORISER Monsieur le Maire à engager les procédures de passation de marchés publics pour la construction d'un nouveau centre technique municipal à Triel-sur-Seine, selon les procédures adaptées en application du Code de la commande publique.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture, contrôle de légalité) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles: 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - https://www.telerecours.fr/